



GRILLE DE SELECTION FEDER-CTE - OS 2.4 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Critères d'appréciation et de sélection des projets – 20 points

Opportunité Stratégique du projet – 10 points

Critères	Points	Attentes	Justification du porteur	Note obtenue
Cohérence avec : - La stratégie du Programme Interreg Amazonie 2021-2027 - Autres stratégies nationales et internationales en vigueur	5 points	Opportunité conjoncturelle et/ou géographique des actions déployées (réponse à une crise ou une problématique de l'espace de coopération) Respect du Schéma d'aménagement régional qui intègre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en Guyane, du programme de mesure du SDAGE, du profil écosystémique BEST, du cadre stratégique national pour les projets relatifs au trait de côte, la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte, notamment, et du cadre stratégique régional, le Schéma d'aménagement régional de Guyane, le Plan de gestion du risque inondation et la Stratégie locale de gestion du risque inondation. * Améliorer la qualité des travaux et accompagner la formation des personnes, * Valoriser l'image de la Guyane, Vous devez démontrer que votre projet répond à un ou plusieurs de ces critères.		
Typologies d'Actions	2 points	Actions de coopération visant à faciliter les échanges internationaux dans l'espace de coopération en matière de prévention des risques de catastrophes naturelles notamment - Renforcement et diffusion des connaissances sur la vulnérabilité et la capacité de résilience de l'espace de coopération - Développement de procédés et expérimentations communs à l'échelle de la zone de coopération		
Gouvernance et Partenariat	3 points	Gouvernance élargie et adaptée auprès des réseaux concernés pour développer un esprit participatif, à l'échelle du Plateau des Guyanes (scientifiques, collectivités, communes, institutions, populations locales, etc.) Implication de toute ou partie de la zone de coopération du programme, dans le partenariat stratégique et/ou opérationnel Le projet a été élaboré, mis en œuvre et/ou financé conjointement et/ou doté en effectifs et/ou prévoit de s'implémenter avec au moins un partenaire issu du Guyana et/ou du Suriname et/ou d'Amapá et/ou d'Amazonas et/ou du Pará.		

Opportunité opérationnelle du projet – 5 points

Contribution à la performance du programme en cohérence avec le business plan et les actions prévues	3 points	Vous devez démontrer que vous contribuez efficacement aux cibles des indicateurs de résultat (ou d'impacts) de l'OS 2.4 du Programme FEDER-CTE en l'occurrence : - Mise en place de stratégies communes et de plans d'actions élaborés conjointement ou élaborés par des organisations - Production de supports pédagogiques et de communication adaptés au public cible		
Démonstration du respect des principes horizontaux : - Égalité des genres - Egalité Femme-Homme, intégration de la dimension de genre et la promotion des personnes en situation d'handicap	1 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent et respectent les obligations liées à l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre, l'accessibilité pour tous les publics visés.		
- Non-discrimination - égalité des chances	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité		
- Développement durable	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions : - Visent à limiter les impacts sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre - Prennent en compte le principe des solutions fondées sur la nature - Prennent en compte les objectifs du développement durable dans la conception et la conduite du projet (par exemple : gestion des déchets de chantier ; maîtrise de l'énergie verte, etc.)		

Ingénierie du projet – 5 points

Démonstration de la capacité de pilotage des actions prévues (planification, « mode projet », proportionnalité des moyens matériels, humains et logistiques déployés au regard des objectifs visés)	3 points	Afin de garantir la stabilité, la fiabilité de votre projet, vous devez démontrer que : - Votre projet se découpe en actions (et éventuelles sous-actions) distinctes et explicitement détaillées - Ces actions (et éventuelles sous-actions) ont un planning prévisionnel de réalisation bien défini		
cf. plateforme E-Synergie, onglet « Description » □ « Description détaillée » □ « Actions présentées »	2 points	Votre projet est budgétisé par actions (et éventuelles sous-actions) de manière cohérente et raisonnable		
20 points				0